



SOMMAIRE

Le clin d'œil Météo

1. Lundi des patates, mardi...
2. Préparer la conservation des PDT
3. Bandes fleuries : Pensez-y dès maintenant !
4. L'herbe d'automne, un fourrage à ne pas gaspiller

N°18 – 11 octobre 2019

Le clin d'œil météo

« A la saint-Hyacinthe (23 oct), on peut semer sans crainte » Et même trainer un peu !

1. Lundi des patates, mardi...

Voici les premiers résultats de l'essai variétal pomme de terre bio, réalisé chez Nathanaël Dransart, à Gouy-Saint-André (62).

La parcelle d'essai a accueilli l'année dernière un essai chou cabus. Plantées au 12 avril dans un sol limoneux argileux, les pommes de terre ont été défanées par broyage le 26 août.

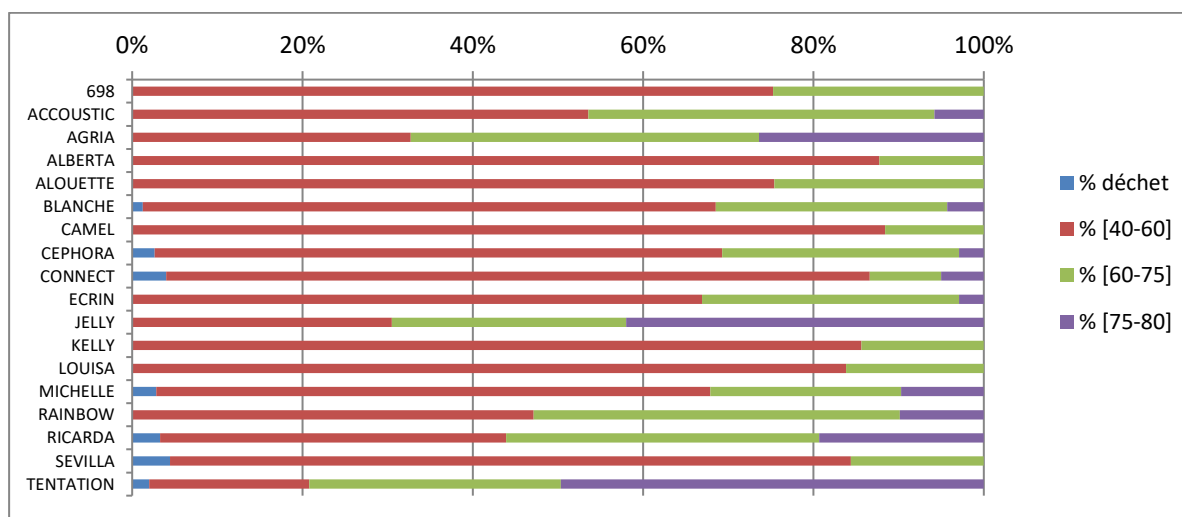
VARIETE / MODALITE	Obtenteur/ Représentant	Type Culinaire	Présentation Nouvelle échelle	MS (Matière Sèche)	rdt net>40
698	Comptoir du Plant	Chips	7	23,0	17,7
ACCOUSTIC	Meijer	Conso A-B	6,5	17,3	39,3
AGRIA			6	21,8	39,3
ALBERTA	Semagri		6,5	21,1	28,6
ALOUETTE	Agrico	Conso frites	6	20,7	20,7
BLANCHE	Comité Nord	Conso purée(A-B)	6,5	17,1	24,2
CAMEL	STET France	Conso A-B	6,5	19,1	24,2
CEPHORA	Gropec		6	21,2	32,1
CONNECT	Solana		7,5	20,3	41,7
ECRIN	Desmazières	Conso	6,5	18,7	30,2
JELLY	Europlant	Conso (B)	7	21,0	34,9
KELLY	Germicopa	Frite Indus	6,5	25,0	40,3
LOUISA	FIWAP	Chips	7	23,5	33,0
MICHELLE	Semagri	Conso (A-B)	7	20,4	18,4
RAINBOW	Comptoir du plant	Conso Export (A)	7	19,1	25,9
RICARDA	Europlant	Conso	6	20,6	34,9
SEVILLA	Henri Staes	Chips	7	22,1	8,6
TENTATION	Van Rijn	Chair ferme (A)	7	20,5	12,8



Allouette

Tentation

Et en termes de calibre :



Ces résultats seront complétés par une parution ultérieure plus détaillée (photos, notation maladie...).

Mégane GUILLAUME et Sébastien FLORENT

2. Préparer la conservation des PDT

La récolte de PDT a démarré dans des conditions moins stressantes pour les tubercules de pomme de terre mais aussi pour l'agriculteur ! Les pluies survenues permettent de baisser la température du sol et refroidir un peu les tubercules. Pour conserver ses pommes de terre dans de bonnes conditions, il est important de ne pas créer de choc thermique lors de la rentrée au frigo. Pour cela l'abaissement de la température doit être progressif tout en respectant les étapes suivantes.

- ✓ Déterrer puis laisser sécher les PDT quelques jours pour retirer l'excès d'humidité. Ventiler à l'air ambiant si besoin
- ✓ Abaisser la température lors d'un premier palier à 10-12°C pour laisser cicatriser les blessures une quinzaine de jours.
- ✓ Abaisser régulièrement la température de 0,5 à 1°C/jour pour atteindre la température de consigne de stockage (pour les types consommation et Chair Ferme).
- ✓ Afin d'assurer un stockage adéquat il convient d'appliquer les températures de consigne selon le type de pomme de terre et leur durée de conservation souhaitée.

	Chair Ferme	Conso Frite Purée	Chips
Stockage 3-4 mois	4,5 à 6°C	8,5 à 9°	8,5 à 9°C
Stockage 4-6mois	4,5 à 6°C	7,5 à 8°C	7 à 8°C
Stockage 7-9 mois	4 à 6°C	7 à 7,5°C	6,5 à 7°C

Alain Lecat

3. Bandes Fleuries : pensez-y dès maintenant !

Afin de lutter contre les ravageurs, quoi de mieux que de prévenir grâce à l'intervention des auxiliaires en culture. Pour cela, la bande fleurie peut être un moyen efficace pour maintenir les auxiliaires en place et leur permettre d'être présents dès l'arrivée de 1^{ers} ravageurs. Les résultats sont probants au regard d'une étude menée par l'UNILET en 2018 qui montre l'intérêt de la bande fleurie pour diminuer la colonisation des pucerons dans les pois de conserves jusqu'à 60 m de la bande fleuries (cf n°160 Novembre 2018 p14 à 16 UNILET Info).

Pour faire coïncider la présence des auxiliaires avec l'arrivée des ravageurs, la bande fleurie doit être semée dès l'automne afin de fleurir dès le printemps. Le semis, c'est maintenant !

Les échecs sont fréquents lorsque les règles suivantes ne sont pas respectées :

1. Pour les fleurs messicoles et les « mélanges auxiliaires », mieux vaut les planter à l'automne : de septembre à mi-octobre. Cela permet de réaliser des faux semis afin de limiter la présence d'adventices.

2. Les graines de fleurs étant très fines la préparation de sol doit être soignée pour faciliter le contact graine sol. Attention la réussite du semis passe par un semis de graines déposées sur le sol et non enfouies ! La seule herse du semoir suffit à recouvrir les graines de terre, complété d'un roulage si la terre est sèche.

3. Une bande fleurie s'entretient pour plusieurs années ! Après la 1^{ère} floraison, il est nécessaire de faucher ou broyer les annuelles pour laisser passer de la lumière pour les plantes vivaces.

4. Une bande fleurie c'est cher mais c'est finançable (en fonction des territoires) par une MAEC HE51 Territoires et Biodiversité à hauteur de 600€/ha/durée d'engagement soit 30 à 50% du coût de la semence des mélanges spécifiques dès la 1^{ère} année !

Tenter l'expérience, dès cet automne, sur de petites surfaces ou des linéaires pour commencer. On reste à votre écoute pour vous guider dans le choix qui s'offre à vous.

Pour plus d'information sur les espèces à choisir et les semenciers, vous pouvez consulter le site web du projet MUSCARI : <https://wiki.itab-lab.fr/muscari/?Cholsir> ou le Guide d'orientation pour choisir son mélange de Campagne Vivantes : <https://fr.calameo.com/read/0010910891370974db70>

Alain Lecat

4. L'herbe d'automne : un fourrage à ne pas gaspiller

La pluviométrie des mois de septembre et octobre a permis une bonne repousse de l'herbe, que ce soit sur des prairies permanentes ou temporaires.

Souvent délaissées, ces repousses d'automne ont pourtant une très bonne valeur. Pour une association Ray Grass anglais/trèfle blanc, on peut compter une valeur alimentaire de 1UFL, 100g de PDIN et 90g de PDIE /kg de MS. De plus, l'herbe d'automne contient souvent beaucoup d'azote soluble, ce qui en fait un fourrage complémentaire du maïs ensilage (tout comme au printemps). A cette période, on estime que la pousse moyenne peut osciller entre 25 et 35 kg MS/ha/ jour. Si on a une surface de 25 ares/VL par exemple, la part disponible au pâturage peut varier entre 6 et 8kg MS soit 1/3 voire une moitié de ration. La part de légumineuses en ce moment est souvent plus forte et améliore donc la valeur du fourrage.

Attention à la portance des sols

Si les sols sont peu portants, les animaux peuvent rapidement matraquer les sols. Il faut mieux réserver les parcelles hydromorphes pour les jours de beau temps et limiter le temps de présence des animaux à cette période (1/2 journée par exemple).

La valorisation de l'herbe d'automne peut être réservée aux animaux à faible besoin (bœufs, génisses de plus de 2ans, vaches taries) avec un faible chargement pour éviter un chargement instantané trop important.

Préparer la saison de pâturage suivante

L'objectif pour les prairies est d'atteindre la hauteur de 5cm en entrée d'hiver. Ainsi les graminées présentes pourront taller en début d'hiver et accroître la productivité dès le printemps prochain. Idem pour le trèfle blanc qui a besoin de lumière pour assurer sa pérennité. Si on laisse trop d'herbe sur pied en entrée d'hiver, celle-ci meurt sur pied et crée un mulch indésirable qui pénalisera le redémarrage de la prairie au printemps suivant.

Il en est de même pour les prairies de fauche, leur hauteur en entrée d'hiver doit être proche des 5cm. Si les conditions le permettent, il est conseillé de récolter l'herbe soit grâce à de l'affouragement en vert soit via l'enrubannage. Attention à la teneur élevée en eau de ces fourrages. Il est donc conseillé de consommer ces fourrages rapidement car leur conservation est relativement aléatoire.

Alexandre Carlu

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur le site www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Alain LECAT : 03 20 88 67 54 – alain.lecat@agriculture-npdc.fr (départements 59 et 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) – Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

